

Aide-mémoire pour le remorquage



Ne remorquez jamais votre remorque à bateau sans faire une vérification de sécurité. Avant de vous rendre à la rampe de mise à l'eau, vérifiez ce qui suit :

- Le coupleur, l'attelage et la boule d'attelage doivent être compatibles
- Le coupleur et les chaînes de sûreté sont bien fixés sur l'attelage du véhicule
- Toutes les fixations sont bien serrées
- Le bateau est bien fixé à la remorque (Remarque : le câble de treuil ne sert pas à le tenir en place)
- Les écrous de roue sont bien serrés
- Les roulements de roue sont bien réglés et entretenus
- La charge tombe sous la capacité maximale de charge de remorquage
- Les pneus sont bien gonflés
- Les feux de la remorque fonctionnent bien
- Les freins de la remorque sont bien réglés et fonctionnent bien
- Consultez les règles municipales et provinciales au sujet des freins et de tout autre équipement pouvant être requis